

TITRE DU PROJET : Kolda Participe » : Effectivité du droit à l'alimentation à travers la prise de conscience, la participation et l'accès des femmes aux moyens et ressources productives

Partenaire technique/financier : Junta de Castilla y León

Montant financement : 177 451 Euro (116 093 273 FCFA)

Partenaires d'exécution : ONG Cives Mundi

Durée : 14 mois (1 an 02 mois)

Date de démarrage (mois/année) : Novembre 2017

Date d'achèvement (mois/année) : Janvier 2019

Localisation et bénéficiaires :

GPF de femmes du Département de Médina Yoro Foulah (Communes de : Dinguiraye, Niaming, Médina Yoro Foulah)

Description du projet :

Réalisé sous l'appui financier de la Junta de Castilla y León, le projet Kolda Participe a eu comme objectif général de contribuer à la sécurité alimentaire des populations vulnérables de la région de Kolda (Sénégal) à travers le respect, la protection et la réalisation du droit à l'alimentation.

Il vise la promotion de la réalisation du droit à une alimentation adéquate et durable dans trois communes du département de Médina Yoro Foula (Dinguiraye, Médina Yoro Foula et Niaming), en trois phases : i) *Vouloir* : prise de conscience au sujet de la vulnérabilité du droit à l'alimentation et la compréhension de ses causes ; ii) *Connaitre* : reconnaissance des capacités et des engagements pour transformer la réalité, iii) *Pouvoir* : créer des contextes favorables pour l'exercice du droit à l'alimentation et l'accès à la prise de décision du milieu rural.

Ce projet est mis en œuvre par le RADI en collaboration avec l'ONG Espagnole CIVES MUNDI dans les communes de Dinguiraye, MYF et Niaming pour une durée de 14 mois avec comme cible 150 femmes bénéficiaires directes en vue de renforcer leur émancipation socio-économique à travers les différents appuis dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation

Objectifs du projet :

Contribuer à la sécurité alimentaire des populations vulnérables de la région de Kolda (Sénégal) à travers le respect, la protection et la réalisation du droit à l'alimentation

Réalisation du projet:

- 50 membres des comités de Gestion des périmètres maraîchers de Médina Nagyène, Kanel, Niaming et Ndiorène sont formés en gestion des organisations
- 50 membres des comités de Gestion des périmètres maraîchers de Médina Nagyène, Kanel, Niaming et Ndirène sont formés sur les bonnes pratiques agro-écologiques.
- Un Guide sur les pratiques agro-écologiques a été élaboré et mis à la disposition des producteurs et aux partenaires.
- Un Guide sur les procédures d'acquisition de parcelles à usage agricole a été élaboré et distribué auprès des titulaires de droits du projet et autres acteurs

- Un document de stratégie sur le droit à l'alimentation à Kolda a été élaboré et validé par les services techniques tels que l'ARD, DRDR, SODEFITEX/BAMTAARE, etc.
- 50 participants membres de GPF, d'organisations paysannes locales, venant des trois communes (MYF, Dinguiraye et Niaming) ont participé à l'atelier d'identification des causes de vulnérabilité et des besoins sur l'exercice du Droit à l'alimentation à MYF sous l'égide du préfet. Cet atelier a été animé par le Directeur Régional du Développement Rural de la région de Kolda.
- 150 personnes ont participé à des Sessions de renforcement des capacités des cibles et acteurs (GPF, autorités locales, OCB) sur le Genre, Démocratie participative, Gestion organisationnelle des coopératives et associations
- 15 Para juristes issus du milieu d'intervention ont été formés sur le genre, le droit à l'alimentation, la nutrition et la démocratie participative et mènent des activités d'IEC dans la communauté
- 3 Fora Communautaires de sensibilisation sur le genre et l'accès à la terre (loi foncier et réforme en cours) et sur les procédures d'obtention du titre de propriété à titre individuel et collective pour les GPF sont organisés à Niaming, MYF et Dinguiraye et animés par un juge du tribunal de grande instance ainsi qu'un spécialiste de l'ARD de Kolda.

Impacts du projet :

- **Amélioration de la santé nutritive des populations du village de Ndiorene :** Auparavant les femmes marchaient 5 à 7 kilomètres pour s'approvisionner en condiments dans les marchés hebdomadaires locaux du département de Médina Yoro Foulah. La distance et l'absence de moyens leur dissuadent souvent d'y aller et de se limiter aux condiments disponibles qui étaient assez faibles en apport nutritionnelle (riz blanc avec des herbes). Maintenant, les légumes récoltés du périmètre leur ont permis d'avoir une alimentation presque complète surtout aux enfants. Ils ont même découvert les vertus médicales de certains légumes, tel que l'aubergine dans le traitement de l'asthme.
- **Amélioration du revenu des femmes exploitantes :** La vente des produits maraichers (bord champs ou dans les marchés locaux) leur a permis d'avoir des recettes communes qui leur permettent d'assurer une progressive autonomie financière mais aussi de leur propre épanouissement.
- **Pérennité de l'activité maraichère:** le projet avait assuré aux femmes exploitantes, l'acquisition des semences, de l'engrais et un appui en carburant pour le démarrage des activités maraichers. Les revenus tirés de la vente de la production de la première campagne ont aussi servi à financer le second cycle de production. Ces recettes ont aussi permis d'acheter un panneau solaire pour renforcer la motopompe dans la remontée de l'eau qui a posé quelques soucis (insuffisance de l'eau) dans la production.
- **L'engagement des hommes** (Chefs de villages, agriculteurs, autorités coutumières et religieuses, notables etc.) auprès des femmes exploitantes : L'on a noté depuis le démarrage du projet, l'appui et l'orientation constant des hommes du village de

Ndioréne dans les activités maraichères. Cette démarche renforce l'appropriation des populations du rôle de la notion de genre dans la cohésion sociale.

- **Autorités publiques, acteurs locaux et populations mieux conscientisé** sur le respect du Droit à l'alimentation des populations: des engagements ont été pris par les autorités à mieux impliquer les femmes dans les prises de décision sur les questions foncières.
- **Femmes plus apte à revendiquer leurs droits d'accès à la terre:** Grace à la sensibilisation des Parajuristes, les femmes maîtrisent maintenant les procédures d'acquisition de parcelles maraichères et s'engagent à entamer des procédures d'obtention de terre à titre individuelle ou collective.

Leçons apprises :

- Le renforcement des moyens d'existence des femmes permet d'interrompre l'engrenage de la pauvreté, renforcer la résilience et une alimentation de qualité et suffisante
- L'ancrage du projet au sein de la communauté : le projet est accepté par les communautés du fait de son approche qui est participative et inclusive